



CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°30 • 08-12-2011

LA CGT PROPOSE UN PROJET AU SERVICE DES POPULATIONS ET DES TERRITOIRES



COMITE REGIONAL CGT
DU LANGUEDOC ROUSSILLON

Coordonnées :

Comité Régional CGT
du Languedoc-Roussillon
Maison des syndicats
474 allée Henri 2 de Montmorency
34000 Montpellier
Tél. 04 67 15 91 74
Fax : 04 67 22 54 88
languedoc-roussillon@cgt.fr

Les projets et les débats qui se déroulent autour de la question de l'eau sont avant tout des débats de société.

La gestion de la ressource en eau doit appréhender des enjeux répondant à l'intérêt général et non à une accumulation de petits intérêts privés.

Dans ce cadre-là, la CGT participe à ce débat public pour défendre ces notions et positionne la ressource en eau comme un bien public.

Les politiques publiques doivent construire en ce sens un véritable projet répondant aux besoins des populations. Les projets de territoires développés autour de l'activité économique de proximité ont besoin d'un réseau d'eau structuré vers un objectif partagé par les populations.

La mise en chantier d'un projet public structurant mérite ce débat public, il dépasse largement la simple construction d'un réseau d'eau, il sera un élément structurant durant les prochaines années de l'économie régionale et de l'aménagement du territoire.

Ce réseau Aqua Domitia doit venir en complémentarité du réseau existant qui fait appel aux ressources locales. Durant les prochaines années la gestion de la ressource et son utilisation durable sera un enjeu majeur pour les territoires.

UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Dans les actes 1 et 2 du Grenelle de l'environnement, la question de la gestion de l'eau a tenu une part importante dans les débats.

Cette ressource s'épuise alors que les besoins des populations sont de plus en plus importants dans la région.

Le Languedoc-Roussillon cumule plusieurs éléments qui méritent d'être pris en compte pour répondre aux défis de demain.

Le climat méditerranéen de la région ne cesse d'évoluer vers des températures de plus en plus élevées et une raréfaction des niveaux pluviométriques. Cette réalité nécessite une accélération de la prospective pour les décennies à venir.

COMMENT CONJUGUER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOTRE RÉGION TOUT EN GÉRANT AU MIEUX LES RESSOURCES NATURELLES ET NOTAMMENT L'EAU ?

La réponse à cette question n'est pas simple car elle doit intégrer des paramètres économiques et politiques qui ne sont pas connus aujourd'hui, les évolutions ne sont stabilisées que sur du court et moyen terme alors que le projet doit s'évoquer et vivre sur du long terme.

L'ACCUEIL DE LA POPULATION NOUVELLE.

La région Languedoc-Roussillon est, depuis de nombreuses années, une terre de migration de population. Cet accueil a des conséquences directes sur la ressource en eau. Pour répondre aux besoins de ces nouveaux arrivants, l'urbanisation doit se développer en intégrant la construction de réseaux complémentaires.

Dans les PLU (plans locaux d'urbanisme) la prise en compte d'orientations sur les besoins non alimentaires des familles permet de diminuer les prélèvements dans les nappes.

Pour autant, la demande des populations dépasse régulièrement les possibilités d'offre de la ressource. Cette situation impose des coupures régulières de l'alimentation en eau potable ou la parution d'arrêtés préfectoraux rationalisant la consommation.

LA SÉCURISATION DE NOS RESSOURCES EN EAU.

Le projet doit permettre la sécurisation des réseaux existants par la construction de la boucle de rattrapage assurant par anticipation la prévention de situations délicates.

Le développement notamment de l'agriculture passera par une diversification de sa production, mais pour l'instant les jeunes agriculteurs ne peuvent s'installer et investir avec une épée de Damoclès qu'est le manque d'eau.

Les aléas climatiques que nous connaissons aujourd'hui avec la sécheresse pourraient être en partie diminués si ce réseau existait.

L'installation de nouveaux équipements seraient alors facilitées par la sécurisation de la ressource en eau, évacuer ces aléas du manque d'eau est vital pour les professions agricoles.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LE TOURISME.

L'économie de notre région est tournée vers l'activité touristique, deux enjeux existent dans le cadre du projet Aqua Domitia :

- le tourisme côtier est largement développé avec des stations balnéaires implantées tout le long de la côte. Les communes ont énormément investi dans des équipements qui sont consommateurs d'eau comme les espaces verts, les équipements sportifs et autres points ornementaux.

Ce réseau pourrait permettre d'économiser de l'eau potable et de limiter le prélèvement dans les nappes.

- le tourisme vert ou rural est en plein essor dans la région permettant à l'arrière-pays de développer sa propre économie. Les exploitations agricoles, viticoles ou animales développent de plus en plus ce type de tourisme permettant de compléter leurs revenus.

Ce deuxième axe du tourisme dans notre région a besoin de paysages entretenus et d'exploitations agricoles qui fonctionnent.

Le projet doit amener cette sécurisation de la ressource en eau dans les terres permettant le développement de cette économie rurale qui est la garante d'un bon aménagement du territoire régional.

LE DOMAINE SOCIAL.

Le développement d'un réseau d'eau non alimentaire permettrait de satisfaire les besoins dans le cadre de la construction de connexions pour les particuliers et les structures associatives. Le retour de la culture maraîchère dans les jardins ouvriers génère des besoins en eau, les listes d'attente témoignent de cet engouement ou de cette nécessité pour les populations de cultiver des jardins potagers.

Pour satisfaire ces besoins les structures auront besoin d'un réseau d'eau pour alimenter ces jardins et ainsi développer cette activité.

CONCLUSION



La CGT s'est engagée sans réserve dans les débats du Grenelle de l'environnement et a fait de nombreuses propositions lors des débats nationaux et régionaux. Ce projet fait partie de la sécurisation de nos ressources naturelles et de leur utilisation raisonnée dans le cadre d'un développement économique partagé par les habitants du Languedoc Roussillon.

L'efficacité de cet ouvrage sera optimale dans le cadre d'une gestion publique en lien avec les collectivités locales qui sont en charge du développement économique de nos territoires.

Ce projet est un élément de l'aménagement du territoire qui doit permettre au Languedoc- Roussillon de répondre aux enjeux importants des prochaines décennies.

La région Languedoc-Roussillon est jugée par les migrants comme le territoire le plus attractif de France malgré un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. Chaque année de nombreuses personnes viennent s'installer créant des besoins et notamment en eau.

La région Languedoc-Roussillon est également une région très touristique qui génère une consommation d'eau importante. Cette situation se gère difficilement du fait de plusieurs facteurs :

- pointe de consommation très saisonnière mais le dimensionnement des installations doit être réalisé.
- la diminution de la ressource coïncide avec la période de fort besoin.
- l'activité touristique se développe sur une bande littorale déjà sur-fréquentée.

La construction de ce réseau peut également permettre une diversification de l'agriculture régionale et surtout une relocalisation des productions. La conjugaison de ce projet avec une activité agricole développant les circuits courts doit être portée par les pouvoirs publics et les filières professionnelles.

La construction de ce réseau doit permettre l'accès à l'eau aux populations les plus défavorisées, c'est dans ce sens que nous développons nos propositions sur la création des jardins ouvriers dans les villes et notamment aux abords du tracé du projet Aqua Domitia.

Le projet présenté lors de ce débat public aura le soutien de la CGT s'il répond favorablement aux axes développés par notre organisation syndicale.

La ressource en eau est un bien public indispensable pour le développement de la vie et de l'aménagement durable dans nos territoires.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85
Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

